

# Les préalables au cours d'EPS

mardi 8 septembre 2009, par [Education Physique et sportive](#)

## **NOTE D'INFORMATION AUX ELEVES ET AUX PARENTS PREALABLES AUX COURS D' EPS\_ (en complément au Règlement intérieur du lycée)**

*Afin d'optimiser le temps réellement consacré à la pratique sur le cours de 2 heures, les lycéens et les lycéennes doivent respecter ces consignes de fonctionnement et participer à l'organisation générale des séances d'EPS.*

**1. L'appel :** dès la sonnerie les élèves se regroupent devant l'entrée du gymnase , plus personne ne mange. Ils répondent individuellement à leur nom de manière audible, c'est à ce moment que se règle tout problème personnel : absence antérieure, inaptitude, tenue, mot des parents, etc...

**2. Les déplacements** vers les installations extérieures : les élèves se déplacent groupés, dans le calme, respectueux du code de la route et des personnes rencontrées. Parfois, les élèves peuvent être amenés à se rendre seuls sur les installations sportives extérieures à l'établissement ( piscine ).

**3. Personne ne doit pénétrer ou se rendre sur un lieu de travail sans autorisation** ( gymnase, vestiaires, stade, piscine).

**4. Au début du cours :** le passage au vestiaire : il s'agit de se mettre immédiatement en tenue, c'est-à-dire, pour des raisons d'hygiène, de sécurité, de fonctionnalité et de confort :

- Obligation de porter des chaussettes et des chaussures de sport avec les lacets noués par-dessus la languette et suffisamment serrés.
- Obligation de porter un survêtement ou un short tenu par un lacet ou un élastique ( pas de boutons ni de fermeture éclair, encore moins de ceinture à boucle )
- Obligation de porter un tee-shirt ou un sweat adapté à la pratique sportive et aux conditions météorologiques
- Retrait impératif et systématique des bagues, bracelets, montres, boucles d'oreilles, chaînes, et tout objet porté sur soi, dangereux pour soi même ou pour les autres
- Les chewing-gums et autres nutriments ont déjà quitté les bouches avant l'appel
- Sortis des vestiaires, les élèves sont en tenue, c'est à ce moment que le professeur présente la séance à l'ensemble de la classe et en donne les directives d'organisation.

Selon les activités les élèves, par groupes, doivent contribuer au transport, à la mise en place du matériel ; au lycée, les programmes font une large place à la responsabilisation et au travail en autonomie des élèves.

**5. En fin de cours :** après le bilan de la séance et le rangement du matériel par groupe, il s'agit de se rhabiller rapidement pour ne pas arriver en retard au cours suivant :

- au minimum prévoir un tee-shirt de rechange
- douche possible : avertir le Professeur en début de cours

**6. Le matériel :** la construction et l'entretien des installations sportives utilisées par le lycée d'une part, le coût et l'entretien des matériels EPS prêtés aux élèves d'autre part sont très élevés et nécessitent donc une attention sans faille. Toute dégradation matérielle sera facturée à la famille.

Une fois ces préalables connus, le non respect de ces modalités de fonctionnement constituera une perte

de temps, une entrave au bon déroulement du cours et sera alors passible de sanctions.

*Les Professeurs d'EPS*